

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 42 (1904)
Heft: 6

Artikel: Au service du grand Turc
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-200875>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La loi pour tous.

Un vélocipédiste traverse à toute vitesse le village de C***. Pas de lanterne à sa bicyclette.

Le municipal chargé de la police, voyant la chose, veut faire respecter la loi. Velocemen lui-même, il enfourche sa « bécane » et se met à la poursuite du délinquant.

Soudain, à un contour de la route, il est brusquement arrêté par un gendarme qui lui inflige cinq francs d'amende pour contravention à la loi.

Dans sa précipitation, le malheureux avait oublié d'allumer sa lanterne.

Nez au dos. — Un paysan plaisante son voisin, qui est affligé d'un nez monumental.

— Dis-voï, Daniet, si on y mettait des « corjans », à ton nez; quelle belle hotte ça ferait, tout de même.

Et... vive la Combe!

(Lettre du Jura.)

O hiver!... ô hiver! que de plaintes amères, que de malédictions à ton adresse!

Il est vrai que tu n'es pas tendre pour les pauvres, pour les blasés qui ne savent où ils sont bien, pour tous les humains qu'affligent chaque année, à ta venue, ces rhumes exécrables qui vous troublent le cerveau, vous rougissent les yeux et tombent en perles brillantes au bout de votre nez bleu par la bise glacée!...

Coquin d'hiver!... brigand d'hiver! Goutte, rhumatisme, grippe, engelures, le douloureux cortège est au complet.

Et ce froid, ce maudit froid qui vous oblige à vous encauchonner et à vous fagoter comme des Esquimaux!

Ici, je ne m'adresse point aux miséreux; ces lignes ne sauraient les atteindre. C'est à vous, grincheux, gouteux et gens de même compagnie, qui vous obstinez à vivre dans un brouillard intense et malsain, que je dédie ces lignes. Un seul jour suffirait pourtant, si vous le vouliez bien, pour dissiper votre tristesse, pour adoucir vos maux.

Que ne venez-vous à la Vallée de Joux! Quelques heures de chemin de fer, et vous voilà dans une contrée adorable, où, cette année particulièrement, le soleil semble avoir pris ses quartiers d'hiver.

C'est au Pont, naturellement, que vous descendez de wagon. Quel coup d'œil enchanteur! En face de vous, deux lacs recouverts de glace. Tout autour, des rochers couronnés de sapins, tout ruisselants de pierres, sous les feux de l'astre du jour. Derrière vous, les collines blanches, où les luges glissent, glissent, vertigineuses.

Quelques minutes de marche sur la route neigeuse, qui crie sous les pieds, auront bientôt chassé l'impression de froid dont vous avez été saisi sortant du wagon. Alors, gouteux, vous sentirez insensiblement vos jambes se déraïder; une envie irrésistible vous prendra de courir, de vous démener à outrance. Ne boudez pas à l'invite, entrez dans un des magasins que vous trouverez sur votre chemin; louez-y une paire de patins et, psst, sur la glace. Allez-y seulement, elle est solide, pas crainte de noyade!

Si vous le préférez, prenez une luge, grimpez la colline et... vive la joie! vous redescendez comme l'éclair. Pas de sauts, donc pas de chute possible; pas de murs, donc pas de mauvaise rencontre. Entre deux glissades, vous pouvez examiner à loisir un pays que vous ignorez peut-être et qui, s'il n'a pas l'aspect grandiose de nos Alpes, n'en est pas moins unique en son genre.

Allons, blasés, grincheux, montez à La Vallée. Vous y coudoieriez l'Anglais flegmatique, traînant toujours après lui sa luge, comme un chien en laisse!... Vous y retrouverez les charmantes misses légendaires, aux jupons courts, aux jambes ballottant dans d'énormes guêtres cirées!... Et les Français, à la blague intarissable!... et les bambins du pays, la tête enfouie dans de gros bonnets de laine, surmontés d'un *mouchet* qui dodoline à chaque pas.

Puis, à l'heure du dîner, entrez chez le papa

Edgar, à l'hôtel de la Truite!... de la Truite! vous entendez bien!

Si, après cela, vous n'êtes pas satisfaits de votre journée, c'est que... mais chut, ne disons pas de méchanceté.

Encore une fois, vive la Combe!

Le 27 janvier 1904.

E! Cy.

Au service du grand Turc.

Les ministres d'Etat les mieux appointés seraient, paraît-il, ceux de Turquie. Ce n'est pourtant pas, comme on le croit, le grand vizir qui reçoit les plus gros honoraires. Ceux-ci sont versés tous les mois, à raison de 420,000 francs par an, au ministre de la marine.

Le grand vizir doit se contenter de 332,000 francs. La même somme échoit annuellement au ministre de la guerre.

Quant au ministre des affaires étrangères, il reçoit 220,000 francs; son collègue des finances n'a que 195,000 francs.

Les émoluments des autres ministres varient entre 139 et 145,000 francs; le ministre des mines étant le moins favorisé.

Au total, les chefs des neuf principaux départements de la Turquie ont à se partager plus de deux millions par an, soit près du double du mieux appointé des ministères européens: le gouvernement anglais.

Le télégraphe intime.

Au moment où l'on suit partout, avec attention, les rapides progrès de la télégraphie sans fil, on trouvera sans doute quelque intérêt à la lettre suivante qu'écrivait, en 1803, M. J. Montgolfier:

« Je ne puis m'empêcher de vous rendre compte d'une nouvelle machine qui s'offre, depuis quelques jours, à la curiosité de ceux qui vont voir le nouveau Panorama de Paris, au jardin des Capucines; on la nomme: *Télégraphe intime*. Son but est de transmettre la pensée à une certaine distance, comme la machine dont elle tire son nom, avec cette différence que ses opérations peuvent n'être visibles que pour celui qui les dirige et pour celui qui en recueille les effets.

» Deux cadres pareils sont placés, l'un sous la rotonde du Panorama, l'autre dans un cabinet isolé au milieu du jardin des Capucines. Ils portent l'un et l'autre les lettres de l'alphabet et les points de division du discours: à l'aide de ces signes usités, un cadran répète simultanément ce que veut exprimer la personne placée près de l'autre.

» Les oscillations et le défaut de résistance de l'une et l'autre aiguille, à la moindre impulsion, prouvent que la communication n'est point établie par un procédé mécanique, ainsi que quelques personnes seraient disposées peut-être à le supposer, et ce qui est peu intéressant. Cette machine est donc une véritable découverte, qui peut produire tous les effets qu'annonce l'auteur, et à une distance considérable; qui peut conduire à d'autres découvertes, et qui, en attendant, donne des résultats qu'il est possible de rendre infiniment utiles. »

Nous avons vainement cherché, dans des ouvrages spéciaux et d'histoire, quelques détails complémentaires sur l'invention dont parle M. Montgolfier. Il serait pourtant intéressant de savoir quel était le moyen de transmission.

'T'y moo? — Deux noctambules trouvent un homme ivre étendu au bord du chemin et non donnant plus signe de vie.

— 'T'y moo? demande l'un.

— Dans le cas!...

Où la valeur attend le nombre des années. — LE PÈRE: Je donnerai en dot à ma fille autant d'arpents qu'elle aura d'années.

L'AMOUREUX: Alors, bon, je vous remercie; je viendrai l'épouser dans cinq ans.

Onna pi d'agni.

Lâi a prâo muton, prâo faïe, prâo agni per lo mondo, prâo dzein assebin qu'ein gardant, que lè tiant et que savant ein veindre lè pi, câ sant boune, que diant, po tote sorte de tsousses: po dâi pana-pi, s'on vâo avâi lè piaute âo dâo quand on va dremi et qu'on a douté sè tsâosson; âo po portâ dèzo son cossalet quand on vint su l'âdzo et que la rita vo fâ mau. Lâi a mimameint, à cein que ma de lo conseiller que l'a zu età pè Paris, dâi dame que s'eintonsant lo cou, du la coraille tant qu'âo cotsion, avoè dâi z'affère que sant assebin ein pi de muton et laissant breinna lè bet su l'estoma. Cein cote gros, que parait, et lo craïo prâo, se ti lè martchand veindant clliâo pi asse tchè qu'on certain Samin, qu'è farceu qu'on diablo et qu'a atant de concheince que Bismarque, quand bin n'è pas dâo mimo paï

Ci Samin, que voyadzive pè lo Gros-de-Vaud, arreve on dzo dein on veladzo dâo côté de Velâ. L'ire eintre dzor et nè et Samin avâi l'estoma quasu asse vouaisuva que son portamounia. Tot d'on coup, vaitcè que dècouce on bosson, ie l'out bêla... bêla... è... bê...

— Qu'è-te gosse? que dit, eh! l'einlèva! tot bouneimeint on galé agni que sa pas retrouvâ son ètrabllio. Vin pi avouè mè, mon petiour. L'è tot justo lo soupâ que tsertivo: que t'i bouneinfant! l'einlèva, quinna tchance.

Et ie t'eimpougne cllia bite, sè la tserdze su la rita et va, ein subleint qu'on benhirâo tant qu'âo premi cabaret, iò l'eintre âo veindâdzo.

— Hè! a-te quacon? que fâ. Dite-vâi, cabartier, apportâ-mè quartetta dâo meillâo, et dou verro; vo volliein prâo m'âidyî à ein reudre ion?

— Hè bin! n'è pas de refus!

Lo cabartier soo et revint on bouenet apri avouè 'na botoille.

— A la voçtra, que dit Samin qu'eimpllies-sâi lè dou verro.

— Grand bin vo fâsse.

— Dite-vâi, l'è bon, voutron vilho, ma vo bâille fan, n'âi-vo rein à croustelli?

— Lâi a pas bin de l'affère stau dzo.

— Eh bin! accutâde: vaitcè on agni que ié atsetâ pè Etsallein à n'on Jui; no vein tot lo drâi lo tiâ; se vo z'ite d'accoco de mè lo freccassi, on lo medzera lè dou. Vo z'ara lo resto po lè frè dâo bâire.

— La pi assebin? dit lo cabartier.

— Oh! la pi, mè la reservo. Cein lâi è-te?

— Oi, mâ lâi a nion perque que satse tia clliau bite. Quecha! lâi arâ Toinon âo Gros, l'è li que tiè lè tsat âo menistre, foudràî vère se l'è à l'hotô.

— Vo z'inquièta pas, vu prâo fère; su on bocon boutsl.

Noutrè coo vant pè la cousena, et on moimeint apri, du lo veindâdzo on pouâve cheintre la bou'oudeu de la tsè que sè grellive et que sè freccassive; cein fasâi pardieu einviâ et on ara paï rein que po la nicliâ.

Ne pu pas vo racontâ lo crâno repè que l'ant fé avouè on bocon de salarda âo reparâo que la serveinta avâi été couilli à la cllière, ni dièro de botoille l'ant bu. Lo cabartier ètai tot benaiso.

— Ein reste bin quatre livres, que sè desâi, su pardieu pas ein perdâ su lè quartette que noz'ein reduit.

— Ié sono, fâ tot d'on coup Samin ein ovreint on mor quemet on catsèpliat.

— Vo pouâide allâ dremi, que repod lo maitre. Suzon va vo cllieri. Voutra tsambra è lè.